

Questions au Feuilleton

Khaskeli pourrait fournir éventuellement quelque 5,000 b/j et Meyal devrait atteindre les 13,000 b/j d'ici à 1987. Si ces prévisions se réalisent, la production totale de ces deux champs pourrait s'élever à 20,000 b/j d'ici à 1990.

Le Directorate General, Energy and Resources (DGER), s'attend à une production de 20,000 b/j d'ici à 1985-1986 et de 27,000 b/j d'ici à 1989-1990. À la lumière des prévisions officielles de la Banque mondiale, il est toutefois peu probable que ces niveaux soient atteints, à moins que les prochains forages de Toot et Dhodak donnent des résultats très positifs. Même là, il faudrait pratiquement que l'on découvre un nouveau champ comparable à Meyal et qu'on l'exploite avant 1990 pour pouvoir atteindre les 27,000 b/j escomptés.

Inde

1. Pour ce qui est de l'ACDI, deux lignes de crédit ont été accordées à l'Inde:

Une ligne de crédit pouvant atteindre 15 millions de dollars, dans le cadre d'un accord de prêt signé le 24 juin 1980, visant à accroître l'autosuffisance de l'Inde en matière de pétrole grâce à l'exploration et à l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz naturel du pays. Cette ligne de crédit était à toutes fins utiles entièrement engagée au 31 octobre 1982. Une deuxième ligne de crédit pouvant atteindre 45 millions de dollars a été accordée le 21 novembre 1981 pour la réalisation des mêmes objectifs. Elle devrait être totalement engagée en novembre 1984.

Les décaissements dans le cadre de la ligne de crédit de 15 millions de dollars devraient prendre fin en mars 1983, et ceux de la ligne de crédit de 45 millions de dollars au cours de l'année financière 1987-1988.

2. Il est pratiquement impossible d'obtenir des renseignements précis sur l'augmentation des réserves prouvées, car le programme de l'Oil and Natural Gas Committee (ONGC) couvre à la fois les gisements terrestres et offshore de l'ensemble de l'Inde. Il est annoncé régulièrement que le gouvernement de l'Inde a l'intention de mettre en œuvre de nouveaux contrats de forage et l'ONGC a récemment fait savoir qu'elle projetait acheter ou louer un nombre important de nouvelles installations de forage d'ici un an ou deux. Cependant, étant conçue en partie de manière à favoriser l'expansion des marchés pour les industries canadiennes, la ligne de crédit n'a aucune incidence directe sur la localisation et l'exploration des réserves de pétrole et de gaz naturel.

3. La situation énergétique de l'Inde est très précaire. Aussi chaque nouvelle découverte est-elle immédiatement mise en valeur afin de réduire le coût des importations de pétrole. Le gouvernement de l'Inde a par ailleurs fait de l'exploration et de l'exploitation pétrolières un élément nécessaire à la réalisation de nombreux autres objectifs de son sixième plan quinquennal. Les pénuries de pétrole se répercutent sur les secteurs de l'électricité, de l'industrie manufacturière, etc., et l'exploitation commerciale des nouvelles réserves s'effectue à une allure accélérée.

[Traduction]

M. McKenzie: Madame le Président, j'invoque le Règlement. Pour la sixième fois, je voudrais m'enquérir auprès du secrétaire parlementaire de la question n° 4175. Cette question a été placée au *Feuilleton* le 24 mars 1982. Elle porte sur les lettres que le président du sous-groupe CGPE, M. R. W. B. Bailey et le sous-ministre adjoint de la Consommation et des Corporations, M. R. Gagnon, ont échangées les 17 et 19 février 1982, au sujet d'une équipe chargée de recruter des francophones. J'ai alors dressé la liste d'un certain nombre de ministères qui ont des équipes de recrutement, et j'ai demandé dans quelles écoles et universités ces équipes allaient se rendre. Je veux savoir s'il y en a au Manitoba et la nationalité des personnes qu'elles vont engager. J'ai rencontré hier les représentants de la Commission canadienne des droits de la personne. Un certain nombre de personnes se sont plaintes à la Commission des méthodes discriminatoires que le gouvernement utiliserait en matière de recrutement et de promotion. Selon les représentants de la Commission, il est impossible de régler ces affaires tant que le gouvernement n'a pas répondu à ces questions.

C'est la sixième fois que je soulève ce problème. Le secrétaire parlementaire pourrait-il me dire pourquoi le gouvernement refuse d'y répondre?

[Français]

M. Peterson: Madame le Président, je veux remercier l'honorable député de sa question. Je vais demander la réponse au ministre, mais je dois dire à la Chambre que nous avons déjà répondu à 3,973 questions, soit 83.9 p. 100 de toutes les questions. Comme on le sait, cela coûte très cher de répondre à toutes ces questions, et il nous faut penser aussi aux besoins des contribuables. Mais je vais obtenir la réponse aussi vite que possible pour l'honorable député.

Mme le Président: Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. McCAIN—LA DÉCLARATION DE M. OUELLET AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Le 4 mars et encore hier, j'ai soulevé une question portant sur l'avis donné au sujet du programme d'enlèvement de la MIUF. Je tiens à corriger une observation que le ministre a faite hier. Il a déclaré que toute la publicité voulue avait été faite et que c'était aux députés de prévenir les gens dans leur circonscription respective. Le ministre a induit la Chambre en erreur, sans le vouloir, j'en suis persuadé, car je n'ai pas été avisé de la date limite avant . . .